



Édito



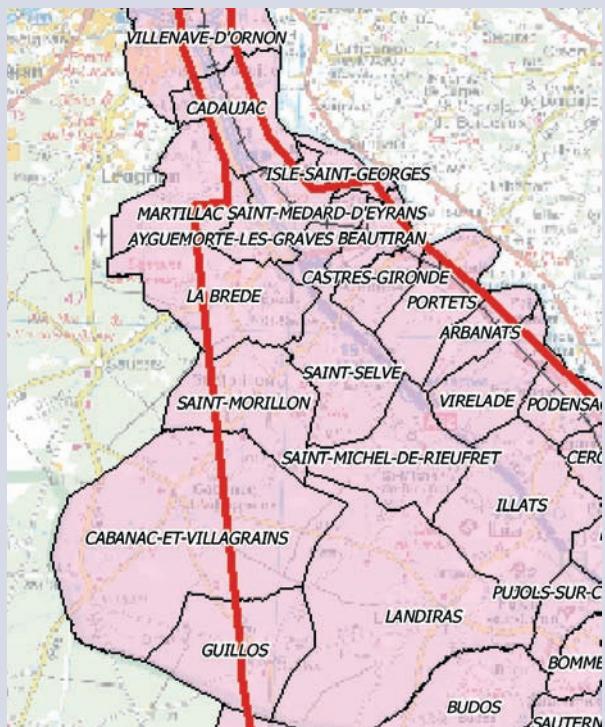
Le comité de pilotage du 11 janvier dernier a rendu son verdict sur le fuseau des 1000 mètres qui servira de base à l'élaboration par Réseau Ferré de France (RFF) du tracé définitif de la ligne à grande vitesse Bordeaux - Toulouse et Bordeaux - Espagne.

Même si le fuseau choisi est le tracé le plus à l'est et épargne donc La Brède, peut-on se réjouir pour autant de cette décision qui ne tient pas compte de l'opposition des populations concernées et de leurs élus ? Assurément pas et c'est donc avec amertume que nous prenons acte de cette décision prise au terme d'un débat tronqué et d'une concertation dont on peut douter de l'honnêteté...

Que penser en effet de ce projet amené à balafre irrémédiablement notre territoire alors que d'autres alternatives moins destructrices étaient possibles ? Que dire du projet de RFF d'utiliser ces lignes nouvelles pour le transport de fret alors que cela n'a pas été évoqué lors du débat public ? Que penser aussi des méthodes de calcul des impacts humain, économique et environnemental utilisées par RFF sans aucune transparence ?

Même si le pire semble évité pour La Brède, ces questions m'amènent à maintenir ma position qui n'a pas varié d'un pouce depuis le début de cette affaire. Je persiste donc à m'opposer à ce tracé Est et au tronc commun entre les lignes vers Toulouse et vers l'Espagne, l'impact de ces projets sur nos territoires étant disproportionné par rapport aux enjeux réels de ces lignes nouvelles. Soyez assurés de ma vigilance et de ma détermination à répéter cette vérité à chaque occasion qui me sera donnée.

Michel DUFRANC
Maire de La Brède



Janvier 2009 :
Carte GPSO des communes concernées



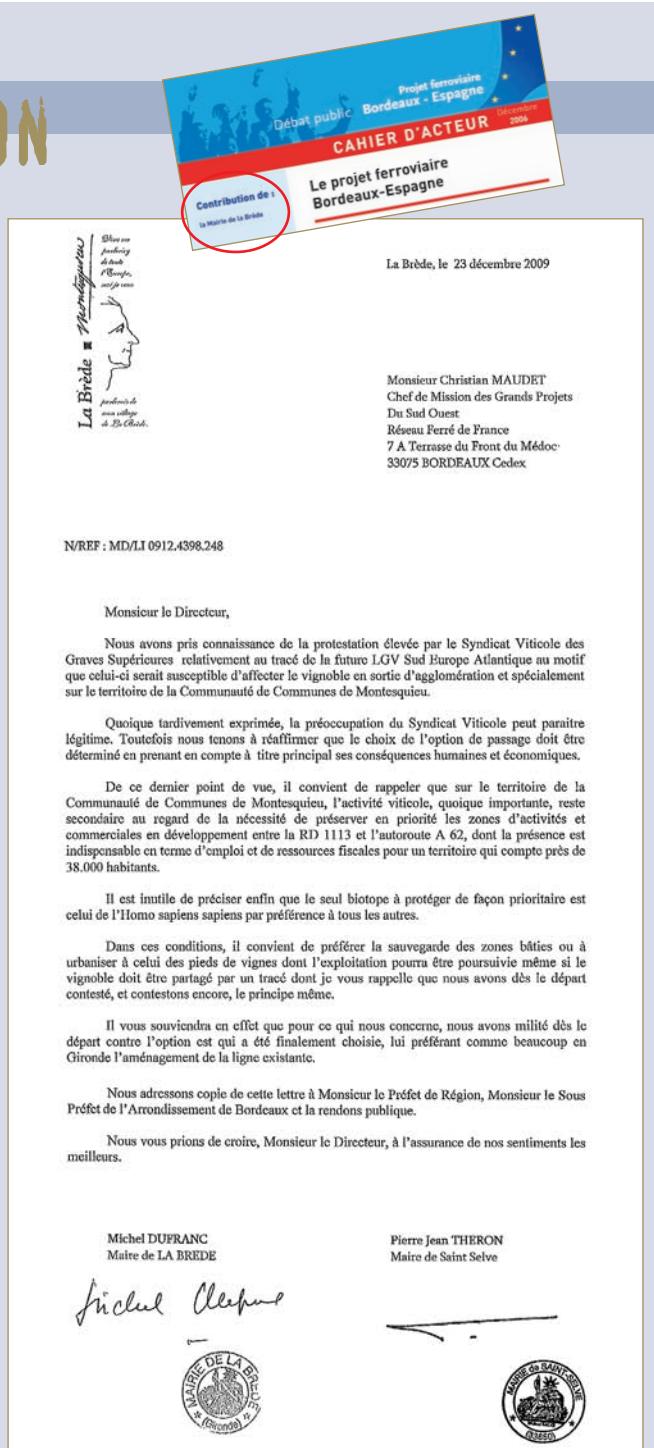
Janvier 2010 : fuseau de 1km retenu par le comité de pilotage

LGV : 5 ANS DE MOBILISATION

Dès le mois de juin 2005, la Municipalité de La Brède est toujours restée active et mobilisée contre les 2 projets de ligne ferroviaire à grande vitesse Bordeaux Toulouse et Bordeaux Espagne.

Quelques dates-clés :

- **6 septembre 2005** : Motion du Conseil Municipal qui estime que la traversée éventuelle du territoire communal par la LGV (...) "est radicalement incompatible non seulement avec les caractéristiques propres de la commune de La Brède (...) mais également avec l'urbanisation et les équipements existants ainsi qu'avec les orientations d'aménagements communaux et intercommunaux".
- **Septembre 2005** : Création de l'Association de Défense du Pays Brédois
- **21 septembre 2005** : première réunion publique d'information à La Brède, en présence des trois députés du Sud Gironde et de plus de 300 participants.
- **28 septembre 2005** : Réunion du débat public à Langon
- **15 novembre 2005** : Réunion publique à Mérignac, les brédois étaient venus nombreux grâce au bus affrété par la municipalité
- **18 novembre 2005** : Fin du débat public
- **Avril 2006** : Création d'un comité de vigilance
- **16 novembre 2006** : Réunion publique de la Commission Particulière à La Brède en présence des chefs de projet de RFF, du Président du Conseil Régional et de nombreux élus locaux.
- **20 décembre 2006** : réunion de clôture du débat public
- **Rédaction du cahier d'acteur** de La Brède où la Commune s'oppose clairement et vigoureusement à tout projet qui ne respecterait pas les principes de base édictés dans ce cahier.
- **Juillet 2007** : RFF crée la mission des Grands Projets du Sud Ouest, qui est chargée du pilotage des études.
- **11 janvier 2008** : le comité de pilotage des GPSO est mis en place.
- **mai 2009** : définition d'un périmètre d'étude et de 3 options de passage par RFF.
- **participation du Maire** aux commissions consultatives associant les élus à l'élaboration des projets de lignes nouvelles et maintien systématique de l'opposition au projet de tracé Est.
- **novembre 2009** : Définition de 3 fuseaux de 1000 m.
- **11 janvier 2010** : RFF dévoile le fuseau de 1000 m retenu.



HAÏTI

La Brède : ville solidaire

Nous avons tous été bouleversés et choqués par les images et les nouvelles qui tombent sur nos écrans ou dans les pages de nos journaux sur la terrible catastrophe qui touche Haïti.

La Municipalité de La Brède a décidé de se mobiliser :

- **Spectacle Compagnie méli-mélo « Diaphanie ou les mémoires d'une fée » jeudi 4 Février à 19h30 Salle des Fêtes**
- **Concert occitan Gric de Prat dimanche 7 Février à 16h Salle Latapie**

La recette de ces deux spectacles ainsi que les dons recueillis dans l'urne installée à cet effet à l'accueil de la Mairie seront intégralement reversés à la Fondation de France qui intervient plus particulièrement dans l'aide aux personnes sinistrées, et la reconstruction.

Pour plus de facilité de transmission merci de faire vos dons dans la mesure du possible essentiellement par chèques à l'ordre de "Fondation de France solidarité Haïti" qui vous délivrera directement un reçu fiscal.

Printemps Des Poètes

Samedi 13 mars, la Municipalité vous invite à la deuxième édition du printemps des Poètes, salle latapie, à 16h. Philippe Granger, poète troubadour de la région, connu dans le monde de la chanson à texte et aussi pour son engagement humain présentera ses « chansons à lyre » avec charme, humour et poésie. Entrée gratuite
Ph. Granger : <http://pgcd.blog4ever.com/>

JEUNESSE

Un badge pour la cantine et le périscolaire



A partir du 9 mars, la commune de La Brède gérera l'inscription journalière des élèves aux services périscolaires et de restauration grâce à un nouveau système informatique. Le service de la régie municipale disposera d'un logiciel raccordé par ligne téléphonique à des bornes de badgeage situées dans chacune des écoles.

LE PRE-PAIEMENT ET LE COMPTE FAMILLE

Un compte rechargeable d'avance est ouvert par famille.

Après chaque passage de l'enfant, la borne transmettra au serveur de la Mairie les transactions de badgeage et chaque « **compte famille** » sera débité du montant de l'activité consommée selon le tarif en cours.

En conséquence, à partir du 10 février et avant le 8 mars, chaque famille doit retirer sa carte à la mairie et alimenter son compte.

Les modes de paiement restent les mêmes :

- Par chèque bancaire libellé à l'ordre du « Trésor Public » (inscrire au dos le nom du ou des enfants) et l'envoyer par la poste ou le déposer dans la boîte aux lettres extérieure de la Mairie.
- En espèces, par carte bancaire, ou ticket CESU (accueil périscolaire et accueil de Loisirs) en mairie, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Lutte contre les termites

Après détection de leur présence, tout occupant ou propriétaire d'un immeuble bâti doit effectuer une déclaration auprès de la mairie. Doivent également faire l'objet de déclaration, les opérations d'incinération ou de traitement des bois contaminés par les termites, et les transports de terre et matériaux provenant de secteurs infestés par les termites (Article 2 de la loi N°99-471 du 8 juin 1999).

TRAVAUX

- **Avenue Charles de Gaulle** : les travaux de construction de la future piste multifonction débuteront le **15 février** pour une durée de 8 semaines. **La circulation pourra être alternée** par 1/2 chaussée pendant cette période.
- **Stade du Bourg** : entretien et consolidation des pistes.
- **Démarrage** de la campagne d'entretien de voirie sur les routes communales.

BRÈVES

Don de plasma

Vendredi 19 février, l'EFS met en place une collecte de Plasma à la Salle des Fêtes. Comme pour le don du sang, le don de plasma est réalisé par ponction veineuse unique au pli du coude. Le sang prélevé est séparé pendant le don par une technique de centrifugation : le plasma est recueilli et les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) sont rendues au donneur par la même voie.

Ramassage des déchets verts et encombrants

**Mardi 16 février pour les déchets verts
Jeudi 18 février pour les encombrants**

Inscriptions (au plus tard à 16 heures la veille du 1er jour de la collecte)

- par téléphone (appel gratuit) : **O 805 020 002**
- par internet :

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com et encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Plus d'infos sur www.cc-montesquieu.fr

CPAM :

vos remboursements santé en un clic

Avec ameli.fr, le portail Internet de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, vous disposez de nombreux services personnalisés comme la consultation de vos remboursements en temps réel ou gérer vos démarches en ligne 24h/24 et 7 jours/7.

Comment créer un compte ameli ? C'est simple, gratuit et rapide : rendez-vous sur www.ameli.fr et laissez vous guider.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc • Rédaction : Service communication
Photos : Mairie • Impression : Imprimerie Jammayrac • Tirage à 1 500 exemplaires
Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède
1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède cedex
Tél : 05 57 97 18 58 • Fax : 05 57 97 18 50
courriel : contact@labrede-montesquieu.com • Site web : www.labrede-montesquieu.com

Tribune libre

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

Tracé LGV : Vos élus de La Brède Ensemble en 1^{ère} ligne

Voici des mois que nous retenons notre souffle à l'approche de la publication du tracé définitif de la LGV, qui menaçait de « saigner » notre commune. La version du tracé rendu public le 11 janvier dernier épargne la totalité de notre commune.

Ce résultat n'est pas le fruit du hasard.

Il traduit au contraire une mobilisation continue de Mr le Maire et des élus de la majorité, et surtout d'une ligne de défense qui n'a jamais varié, selon les influences ou les pressions politiques extérieures, parfois fortes.

Proche du P.S., l'opposition brédoise a quant à elle eu bien du mal à choisir son camp entre les intérêts Brédois et la solidarité politique avec les positions incompatibles du Président du Conseil Régional, notamment. Les membres de La Brède aux Citoyens ont surtout brillé par leur manque de résistance et leur absence aux réunions de concertation.

Il vous appartiendra, chers brédois, de vous souvenir de qui fût de cet âpre combat pour préserver notre territoire et qui en fût curieusement absent ...

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Bienvenue aux nouveaux brédois et aux enfants nés en 2009.

Ils étaient nombreux, samedi 16 janvier, à partager un moment de convivialité lors de la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Face à la triste actualité qui frappe Haïti et ses habitants, les vœux ont été placés cette année sous le signe de la solidarité. Michel Dufranc a invité chacun d'entre nous à regarder au delà des limites de notre commune et d'avoir le souci d'être témoins du monde.

Pour la deuxième année et afin de symboliser l'attachement de la Municipalité au développement durable et à la protection de notre patrimoine, un arbuste a été offert aux nouveaux brédois, aux familles des enfants nés en 2009, ainsi qu'aux brédois récompensés pour le fleurissement de leur jardin.



La Brède aux Citoyens

Fin 2008, avec les projets de Filleau et Monplaisir, nous nous étions inquiétés de la capacité de la station d'épuration. On nous a répondu qu'il n'y avait aucun risque de saturation. Malgré les avis défavorables donnés par le Syndicat d'Assainissement, la Mairie a continué d'accorder des permis, jusqu'à... ces dernières semaines.

N'en déplaise à la majorité, cette remarque était bien fondée. Aborder ce sujet n'a rien d'« usurpateur ».

Cela relève de notre travail de citoyens élus de s'intéresser de près aux dossiers de notre commune, et d'énoncer des vérités parfois dérangeantes.

Contact : www.labredeauxcitoyens.fr

Tél O9 50 29 74 33